



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

caisses

Question écrite n° 79061

## Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'antenne de la sécurité sociale minière de Varangéville en Meurthe et Moselle. Les mineurs bénéficient d'un régime spécifique, avantage qui n'est pas un privilège mais un droit absolu car les mineurs exercent et ont exercé au péril de leur vie un travail pénible et dangereux. La caisse régionale de sécurité sociale dans les mines (CARMI-Est) qui assure la protection sociale de ses adhérents a décidé une réorganisation de son offre de soins. Il est très inquiet sur les moyens qui seront mis en oeuvre pour garantir ce régime spécifique. Il déplore également la possible fermeture de l'antenne de sécurité sociale minière à Varangéville. Cette antenne qui bénéficiait de 4 ETP ne fonctionne plus aujourd'hui qu'avec un seul ETP. Malgré les promesses de la direction, qui par écrit a signifié ne pas vouloir remettre en cause cette antenne, il est proposé de supprimer cet Équivalent Temps Plein contre quelques heures de permanence, ainsi que de dénoncer le bail des locaux. C'est un démantèlement d'un grand acquis de 1946, aggravé par la situation spécifique des mines de Varangéville. En effet, elles sont isolées des bassins ferrifères et charbonniers et donc du siège de la CARMI. Pourtant, ces mines de sel constituent la dernière mine de sel en activité en France, la dernière mine en activité en Lorraine, et une des deux seules mines en activité en France, avec les mines d'ardoise en Anjou. Cette antenne gère donc dans la proximité plus de 1 000 retraités et plus de 200 actifs. Réduire son activité à ce point aura des conséquences sociales dramatiques pour les retraités, veuves et salariés qui n'auront plus un accès aux soins, qui ne pourront plus se soigner, qui ne bénéficieront plus d'aides pour l'instruction de dossiers pour des prises en charge. Il demande le maintien de l'antenne de sécurité sociale minière à Varangéville avec les moyens nécessaires à son bon fonctionnement, au service des mineurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Eckert](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79061

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mai 2010, page 5681

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)